

**COMMUNE DE CHATEAU L'ABBAYE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**n°001.2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Waldemar DOMIN, maire (date de la convocation 18 mai 2020)

**Etaient présents** : DOMIN Waldemar - CORNU Philippe – DE BRUYNE Nathalie – DELCROIX Christelle – DUPRIEZ Michel – FILLEMOTTE David – KASPEREK Catherine – LEMPEREUR Jean-François - MARTREUX Nadine -- MORLIGHEM Bernard – RICHEZ Dominique – SICARD Emmanuelle

**Etaient absents** : BALLE Nathalie (excusée avec pouvoir à DOMIN Waldemar) – FOURNEAUX Béatrice (excusée avec pouvoir à DE BRUYNE Nathalie) – PENNEL Evelyne (excusée avec pouvoir à DE BRUYNE Nathalie)

Mme DELCROIX Christelle a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

La séance se tiendra à huis clos (COVID 19)

**OBJET : ELECTION DU MAIRE**

Vu l'article L.2122-8 du CGCT qui dispose que « la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

Vu les articles L.2222-4 et L.2122-7 du CGCT qui prévoient que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal

Désigne deux assesseurs chargés du dépouillement des bulletins de vote. Ils constitueront le bureau présidé par le doyen de l'assemblée, Mme DE BRUYNE Nathalie et M FILLEMOTTE David.

Constate à l'issue du 1<sup>ER</sup> tour du scrutin, les résultats suivants

|   |    |
|---|----|
| Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :      | 0  |
| Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne)                           | 15 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral) | 0  |
| Nombre de suffrages exprimés  | 15 |
| Majorité absolue  | 8  |

| NOM et PRENOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | Nombre de suffrages obtenus |                   |
|--|-----------------------------|-------------------|
|  | En chiffre                  | En toutes lettres |
| DOMIN Waldemar   | 15                          | Quinze            |

Monsieur Waldemar DOMIN a été proclamé MAIRE et immédiatement installé.

Le Maire, Waldemar DOMIN



**COMMUNE DE CHATEAU L'ABBAYE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**n°002.2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Waldemar DOMIN, maire (date de la convocation 18 mai 2020)

**Etaient présents** : DOMIN Waldemar - CORNU Philippe – DE BRUYNE Nathalie – DELCROIX Christelle – DUPRIEZ Michel – FILLEMOTTE David – KASPEREK Catherine – LEMPEREUR Jean-François - MARTREUX Nadine -- MORLIGHEM Bernard – RICHEZ Dominique – SICARD Emmanuelle

**Etaient absents** : BALLE Nathalie (excusée avec pouvoir à DOMIN Waldemar) – FOURNEAUX Béatrice (excusée avec pouvoir à DE BRUYNE Nathalie) – PENNEL Evelyne (excusée avec pouvoir à DE BRUYNE Nathalie)

Mme DELCROIX Christelle a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

La séance se tiendra à huis clos (COVID 19)

**OBJET : CREATION DE 4 POSTES D'ADJOINTS**

Sous la présidence de Monsieur Waldemar DOMIN, élu maire, en application de l'article L2122-17 du CGCT, le conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L.2122-4 et L.2122-7 et L2122-7-1 du CGCT).

Le Maire a indiqué qu'en application des articles L2122-1 et L2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de 4 adjoints au maire au maximum et d'un au minimum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune dispose, à ce jour, de 4 adjoints.



Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité la création de quatre postes d'adjoints

Fait les jour, mois et an susdits

Le Maire

  
W. DOMIN  


**COMMUNE DE CHATEAU L'ABBAYE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**n°003.2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Waldemar DOMIN, maire (date de la convocation 18 mai 2020)

**Etaient présents** : DOMIN Waldemar - CORNU Philippe – DE BRUYNE Nathalie – DELCROIX Christelle – DUPRIEZ Michel – FILLEMOTTE David – KASPEREK Catherine – LEMPEREUR Jean-François - MARTREUX Nadine -- MORLIGHEM Bernard – RICHEZ Dominique – SICARD Emmanuelle

**Etaient absents** : BALLE Nathalie (excusée avec pouvoir à DOMIN Waldemar) – FOURNEAUX Béatrice (excusée avec pouvoir à DE BRUYNE Nathalie) – PENNEL Evelyne (excusée avec pouvoir à DE BRUYNE Nathalie)

Mme DELCROIX Christelle a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

La séance se tiendra à huis clos (COVID 19)

**OBJET : NOMINATION DES ADJOINTS**

Monsieur le Maire

Invite le conseil Municipal, à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection des adjoints.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Madame DE BRUYNE Nathalie, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé 1<sup>ère</sup> adjointe
- Monsieur FILLEMOTTE David, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint
- Monsieur MORLIGHEM Bernard, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé 3<sup>ème</sup> adjoint
- Monsieur LEMPEREUR Jean-François, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé 4<sup>ème</sup> adjoint

Fait les jour, mois et an susdits

  
  
Le Maire  
W. DOMIN